

LES COLLECTIONS DE L'ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT : RAPPELS HISTORIQUES, ACTUALITE ET PERSPECTIVES

par **Christophe Degueurce**

Conservateur du Musée Fragonard, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 7 avenue du Général de Gaulle, 94704 Maisons-Alfort cedex. Adel : cdegueurce@vet-alfort.fr. Communication présentée le 25 février 2006.

Sommaire : histoire de la création et du développement du Musée Fragonard, qui rassemble les collections de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, elle même établie en 1765. Ce Musée est l'héritier du « Cabinet du Roi » (1766-1828), puis du « Cabinet des Collections » (1828-1901). Inventaire et état actuel des collections, réalisé à l'aide d'une méthode informatisée. Evaluation des pertes encourues par le Musée au cours du XX^e siècle et aperçu qualitatif et quantitatif des objets et documents encore visibles dans ce musée, qui porte le titre de « Musée de France » depuis 2006.

Mots Clés Alfort – Collections - Histoire - Perspectives

Title: Alfort national veterinary school collections : historical review, present status and perspectives.

Content: History of the creation and development of the "Musée Fragonard", which assembles the collections of the Alfort veterinary school, established in 1765. This museum follows on the "Cabinet du Roi" (1766-1828), and the "Cabinet des Collections" (1828-1901). Inventory and present status of the collections, realised through a computerised data base. Evaluation of the losses undergone by the collection during the 20th century, and qualitative and quantitative description of the objects and documents still available in the museum, which was listed as a "Musée de France" in 2006.

Key words: Alfort - Collections- History - Perspectives

Le Musée Fragonard rassemble les collections de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort (ENVA). Cette Ecole fut la deuxième créée dans le monde, la première ayant vu le jour en 1762 à Lyon. La création du cabinet d'Anatomie est contemporaine de celle de l'Ecole (1765). Mais, en 1765, Honoré Fragonard exerçait déjà son art de la dissection et de l'embaumement dans une simple maison de la rue Ste Appoline à Paris.

Les premières pièces réalisées dans ce modeste atelier par l'anatomiste et cinq étudiants qui l'avaient accompagné à Paris, devaient constituer le premier fonds du

très riche cabinet d'Anatomie de l'Ecole d'Alfort.

Ce cabinet subit de nombreuses transformations tout au long de ses 240 années d'existence. Il reçut de nombreuses pièces tandis que d'autres étaient détruites ou vendues. Sa taille, très importante à la fin du XIX^e siècle, conduisit à la création d'une véritable collection organisée pour l'enseignement. La construction du bâtiment qui l'accueille encore aujourd'hui fut débutée en 1882 et les collections y furent installées définitivement en 1901. Ce Musée fut d'abord réservé aux étudiants et aux enseignants de l'Ecole

d'Alfort jusqu'en 1991, date de son ouverture au public.

Les collections du Musée Fragonard reflètent l'évolution des connaissances en médecine vétérinaire, mais aussi des modes culturelles. Elles conservent le souvenir de terribles maladies aujourd'hui éradiquées mais qui affectèrent beaucoup l'économie humaine.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif de cette étude était d'évaluer la nature des pièces présentes dans la collection et d'envisager les pertes qu'elle subit au cours du XX^e siècle, période où sa gestion fut particulièrement déficiente.

Cette étude a été développée dans le cadre particulier de la sollicitation par le musée Fragonard de l'appellation *Musée de France*¹. Cette démarche impliquait la remise d'un projet culturel et scientifique et d'un inventaire normalisé.

RAPPELS HISTORIQUES SUR LES COLLECTIONS

Ce chapitre s'appuie sur les données extraites du remarquable ouvrage de Alcide Railliet et Léon Moulé² et de la thèse de doctorat vétérinaire de Gwénaél Amyot du Mesnil Gaillard³.

L'histoire des collections de l'Ecole d'Alfort débute avec la création de cet établissement. Personnage au caractère affirmé, organisateur zélé, Claude Bourgelat créa en 1762 la première Ecole

Vétérinaire au monde, à Lyon. Il sut intéresser au projet le surintendant des Finances Bertin, lequel s'en fit le défenseur auprès de Louis XV. Le Roi accéda rapidement à la demande de son ministre. L'Ecole devait inspirer la création de nombreux établissements en Europe et en France.

Bourgelat souhaitant, pour des raisons toutes personnelles, déplacer son école à Paris, Louis XV décida en 1764 la création de l'Ecole Vétérinaire de Paris, qui s'implanta finalement en 1766 à Alfort, à quelques lieues de Paris. La nouvelle Ecole ouvrit ses portes cet été là, sous la direction particulière de Honoré Fragonard, également professeur d'Anatomie, qui retrouvait à Alfort les fonctions qu'il occupait précédemment à Lyon.

Le premier musée ou « Cabinet du Roi » (1766 – 1828)

Dès 1766, Bourgelat créa le « Cabinet du Roi », qui devait prendre un statut réglementaire lors de la parution, en 1777, du premier règlement des Ecoles Vétérinaires.

« Les préparations qui seront faites dans les Ecoles, seront déposées dans un Cabinet consacré à la gloire de sa Majesté, et à perpétuer les preuves de la reconnaissance des Ecoles et des Agriculteurs envers Elle. Ce Cabinet sera nommé, dans chacune d'elle, le Cabinet du Roi ; l'inspection en sera particulièrement confiée au professeur d'Anatomie⁴ ».

Ce Cabinet fut, dès sa création, accessible au public et les « étrangers » à l'Ecole pouvaient y être amenés en visite par les « Suisses » chargés de sa surveillance⁵. Il était situé au premier étage d'un bâtiment bordant la route de Champagne (actuelle avenue du Général Leclerc, RN 19). De

¹ Loi relative aux musées de France, du 4 janvier 2002 (2002-5) - NOR : MCCX0000178L (JORF 5 janvier 2002 ; rectificatif JORF du 18 janvier 2002).

² Railliet, A. et Moulé, L. *Histoire de l'Ecole d'Alfort*, chez Asselin et Houzeau, Paris, 829 pages.

<http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?extalfo00015>

³ Amyot du Mesnil Gaillard, G. « Histoire du musée de l'Ecole d'Alfort au gré des révolutions et des passions des collectionneurs ». Thèse de doctorat vétérinaire, Alfort, 1995, 67 pages.

⁴ *Règlement pour les Ecoles Royales Vétérinaires de France*, par Claude Bourgelat. A Paris, Imprimerie Royale. 1777. Article 14, Seconde partie, Page 132.

⁵ Idem. Article 19, Première partie, Page 83.

nombreux visiteurs, simples badauds ou naturalistes distingués le visitèrent, et nous ont laissé de nombreuses descriptions de ce lieu et des collections qu'il comportait.

Honoré Fragonard et ses collaborateurs

De 1766 à 1771, le cabinet du roi s'emplit des pièces préparées par Fragonard et ses collaborateurs Flandrin et Hénou. Le premier directeur et professeur d'anatomie de l'Ecole Royale d'Alfort excellait dans la préparation des corps momifiés. S'il ne reste plus au Musée Fragonard que vingt et une pièces attribuées à Fragonard, elles étaient plusieurs centaines au moment de la Révolution. Il faut cependant émettre une réserve prudente sur leurs origines car certaines pièces pourraient avoir été réalisées par les jeunes collaborateurs de l'anatomiste, Hénou et Flandrin, ceux-là même qui devaient lui succéder après son renvoi en 1771. Quelle que soit leur origine, ces pièces sont exceptionnelles par leur diversité et la qualité de leur préparation.

L'accroissement des collections grâce aux concours

Les débuts de l'Ecole d'Alfort virent la mise en place de concours donnant lieu à la remise de prix, bien souvent de la main même du ministre Bertin. Le premier eut lieu le 22 septembre 1767 et portait sur l'anatomie générale et l'ostéologie du cheval, le ministre Bertin en assurant la présidence. Pierre Flandrin, neveu de Chabert, qui fut particulièrement attaché à Fragonard et à qui ont doit de belles préparations, fut un des lauréats de ce premier concours⁶. Ces concours se multiplièrent dans les années qui suivirent et les pièces qui y furent produites vinrent enrichir le Cabinet du roi. A titre d'exemple, l'année 1770⁷ compta onze

concours de ce type. On imagine alors la quantité de pièces qui furent apportées au Cabinet.

La période académique de l'Ecole d'Alfort

Bourgelat mourut en 1779; Bertin tomba en disgrâce en 1780. Les Ecoles Vétérinaires perdaient ainsi leurs deux fondateurs. L'Ecole traversa pendant quelque temps une période troublée. Sa fermeture fut un temps envisagée mais c'est le contraire qui se produisit. Elle fut renforcée par l'attribution de nouvelles ressources financières. C'est dans cette période académique⁸, de 1783 à 1787, que le cabinet reçut un accroissement exceptionnel dû à l'activité des nouvelles chaires d'économie rurale, d'anatomie comparée, de physique et de chimie. La démission de Calonne en 1787 marqua pour l'Ecole et ses collections la fin de cette période d'opulence. L'Ecole fut atteinte de plein fouet par l'ère de restriction budgétaire qui précéda une Révolution lourde de conséquences pour son patrimoine.

La Révolution et le pillage des collections

Fragonard avait été renvoyé brutalement de l'Ecole d'Alfort en 1771 et il est probable qu'il ait gardé une grande rancœur à l'égard de son ancien établissement. Dès le mois de juillet 1792, avec ses collaborateurs Andrieux et Delzeuse, il déposa un rapport à l'Assemblée législative où il proposait la constitution d'un Cabinet National d'Anatomie⁹. Cette collection devait être composée pour moitié par les collections d'Alfort, et devait permettre la progression rapide de la médecine et de la chirurgie. Ce projet ne fut pas adopté et les collections restèrent à Alfort. Mais la désorganisation

⁶ Ecole Royale Vétérinaire de Paris. A Lyon, imp. D'Aimé de la Roche, 1767. Cité par Railliet et Moulé, p. 568.

⁷ Railliet et Moulé, p. 570.

⁸ Railliet et Moulé, p. 60.

⁹ Fragonard, Delzeuzes et Landrieux – « Lettre à l'Assemblée Nationale », 1792, Arch. Nat. F17 1318.

de l'Ecole, les rigueurs budgétaires devaient entraîner la détérioration de nombreuses pièces.

Fragonard fut nommé membre de la Commission temporaire des Arts en 1794, pour inventorier les cabinets d'Anatomie¹⁰. Ce poste lui permit de réitérer ses projets de fusion des nombreuses collections dispersées dans les Cabinets de Curiosités. Le cabinet fut inventorié en 1794, avant son démantèlement partiel en 1795 ; de très nombreuses pièces furent dispersées entre les toutes nouvelles institutions qu'étaient l'Ecole de Santé de Paris et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Loin de voir se réaliser son Cabinet National d'Anatomie, Fragonard fut le témoin privilégié de la dispersion de ses chères collections.

Le XIX^e siècle et le renouveau des collections

La fin de la Révolution marqua le retour au calme à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort. Chabert assisté des professeurs d'Anatomie et notamment de Girard relança la production de pièces anatomiques par les étudiants. Cette méthode qui avait déjà été si efficace aux débuts de l'Ecole remporta les mêmes succès et les collections se reconstituèrent à nouveau. En 1813, il fut décidé que le cabinet serait désormais confié au professeur d'anatomie. Après Godine jeune, il passe donc aux mains de Barthélémy aîné, Girard père et Girard fils¹¹.

Les collections connurent un grand développement si bien qu'elles furent réouvertes au public. Les gouvernements successifs eurent à cœur d'assurer leur entretien et même de les enrichir de pièces extérieures. Girard reçut notamment en 1818 du Ministre de l'Intérieur les

premiers plâtres du cabinet de l'Ecole. Il s'agissait d'études anatomiques de la tête et des membres du cheval, du bœuf et du chien réalisées par le sculpteur Brunot. Les dons du Ministre de l'Intérieur se répétèrent régulièrement jusqu'en 1824. Cette collection de plâtres est encore partiellement conservée au Musée Fragonard.

Le second musée ou « Cabinet des collections » (1828 – 1901)

L'aile Est des hôpitaux ayant été terminée en 1828, on y transféra immédiatement le cabinet des collections, demeuré jusqu'alors dans le bâtiment primitif. Il fut installé au premier étage au dessus de l'entresol, dans une série de salles communiquant assez largement entre elles par des baies donnant le long de la façade occidentale. Reynal amorça, en 1872 l'organisation d'un cabinet d'histoire naturelle dans les mansardes situées immédiatement au-dessus du cabinet anatomo-pathologique et mises en communication avec sa partie centrale par un escalier intérieur. Grâce à des sollicitations habiles, il obtint les premiers éléments de collections touchant à l'histoire naturelle et à l'agriculture.

La réalisation des pièces par les étudiants assurait l'accroissement rapide de la collection mais ce système ne permettait pas d'atteindre la maîtrise nécessaire au moulage. L'Ecole devait se fournir en pièces de plâtre et de papier mâché chez de célèbres préparateurs tels que le Dr Auzoux. Armand Goubaux décida de créer un premier emploi de préparateur qui serait chargé de réaliser des pièces d'Anatomie artificielle plus complexes que de simples dissections desséchées. Il donna un élan déterminant à la mise à niveau pédagogique des collections en recrutant un « garçon d'amphithéâtre » de génie: Eugène Petitcolin.

¹⁰ Grogner, L.F. – *Notice historique et raisonnée sur Claude Bourgelat*, 1805, Arch. D'Alfort, XIXe, n°58.

¹¹ Railliet et Moulé, p.403.

Eugène Petitcolin et les plâtres anatomiques

Eugène Petitcolin fut affecté à la chaire d'anatomie en 1883 ; il avait 28 ans. Il débutait une longue carrière qui devait se poursuivre jusqu'en 1922, date de sa mise à la retraite. Il développa l'art du moulage anatomique avec une maestria remarquable, usant du plâtre, matériau bon marché, très résistant et susceptible de conserver l'aspect des organes sains ou altérés par des maladies. Ce souci de garder l'image des lésions devait être d'autant plus vif que Pasteur était au sommet de sa gloire et que les débats très violents opposant ses partisans à ses détracteurs avaient profondément marqué l'Ecole d'Alfort. Le musée Fragonard conserve 654 pièces directement attribuées à Petitcolin, dont 332 moulages en plâtre. Ils sont aisément reconnaissables à leurs teintes sombres et au cadre de bois peint en noir. La vaste collection de moulages anatomiques qu'il réalisa le fit élever au grade de chevalier du Mérite Agricole en août 1897. Petitcolin fut aussi le préparateur qui assura le transfert des pièces du cabinet des collections au tout nouveau musée, ouvert en 1902.

La création et le développement du musée actuel

En dépit de cet agrandissement provisoire, peu satisfaisant au final, le cabinet devint insuffisant pour recevoir les pièces préparées dans les divers services de l'Ecole. Un local plus spacieux devint nécessaire. Il fut livré en 1882 par le service des Bâtiments civils, et comprenait l'étage unique établi au-dessus des nouvelles salles de dissection (aile nord) et des services de pathologie médicale et de physiologie (aile ouest). Mais tous les crédits furent dépensés dans le gros œuvre, et il fallut attendre dix-huit ans pour obtenir le complément nécessaire. Enfin, l'aménagement intérieur fut effectué en 1901; les pièces furent transférées peu à

peu dans le nouveau local, et le Musée fut ouvert en octobre 1902. Le nom de « musée » remplaça ainsi la dénomination vieillotte de « *cabinet des collections* », conservée depuis l'époque de Bourgelat par la force de la tradition.

Le musée présentait à peu près la configuration actuelle. Simplement il ne contenait pas les pièces que André Richir allait apporter à la collection¹² et il présentait des décors peints qui ont été cachés par la mise en peinture de 1967.

Après 1960, le Musée tomba en léthargie. Ses collections ne connurent plus d'apports conséquents et se figèrent dans leur aspect de la fin du XIX^e siècle. L'amélioration des techniques audiovisuelles en limitait l'intérêt pédagogique et les visites d'étudiants se firent rares. Mais si son intérêt pédagogique pour les étudiants vétérinaires décrut, il devait trouver un nouvel élan dans la sollicitation et l'éducation du grand public, très demandeur d'information sur les animaux domestiques. Au-delà de sa dimension scientifique, le musée fut de plus en plus regardé comme un ensemble d'œuvres dotées d'une dimension artistique évidente. C'était déjà une évidence pour les Ecorchés ; cela le devenait pour l'ensemble des préparations, et notamment les grands moulages en plâtre.

Il fut donc décidé d'ouvrir ses richesses au public et un remaniement conduisit à son ouverture en 1991. Cette ouverture résulta des efforts de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort et de la mairie de Maisons-Alfort, très active pour le soutenir.

Il prit le nom de Musée Fragonard, en souvenir du premier anatomiste et du premier directeur de l'Ecole d'Alfort. Cette appellation résonnait comme une tardive réhabilitation d'un homme de génie dont on avait tout oublié. Fragonard n'avait laissé que peu d'écrits et sa brouille avec Bourgelat, dont le pouvoir despotique régissait toute la vie de l'Ecole, avait conduit à la disparition des traces de son

¹² voir l' article de M. Beaudonnet et C. Degueurce dans le même *Bulletin*.

passage. Flandrin et Hénon, qui furent ses assistants et lui succédèrent, avaient en revanche été l'objet de notices biographiques qui avaient permis de conserver leur souvenir. Son rôle était d'ailleurs tout à fait méconnu à la fin du XIX^e siècle au sein même de l'Ecole et le Professeur A. Goubaux, qui rédigea en 1888¹³ une note sur son lointain prédécesseur, était incapable de mesurer la portée de son œuvre. Il fallut d'importantes recherches pour que sa mémoire fut réhabilitée.

Ce nouveau Musée présente aujourd'hui une partie des pièces qu'il accueillit tout au long de sa longue existence. Il est organisé en trois salles thématiques. La première est consacrée à l'Anatomie normale. Tous les organes sont abordés systématiquement. Chaque vitrine envisage un appareil dont on peut voir les représentations chez un grand nombre d'espèces. Les étudiants pouvaient ainsi venir étudier et étaient directement confrontés à l'exercice de l'Anatomie comparée. Les pièces exposées sont essentiellement des moulages en plâtre, dont la signature et la facture permettent d'identifier s'ils sont de Richir ou de Petitcolin.

La deuxième salle présente des squelettes d'animaux domestiques et sauvages. Les murs sont recouverts de mâchoires de bovins, de chevaux et de petits ruminants qui permettent à l'étudiant d'apprendre la diagnose de l'âge à partir du niveau d'usure dentaire.

La dernière salle enfin est consacrée à la pathologie. Elle recèle des pièces rares démontrant des affections aujourd'hui disparues. Ce sont des lésions osseuses très sévères qui témoignent de la très grande valeur des animaux au XIX^e siècle. Certains crânes montrent des lésions tellement importantes qu'elles n'ont pu se développer qu'au cours d'une longue période marquée par de terribles souffrances. Dans tous ces cas, l'euthanasie

humanitaire n'avait pas été requise: l'animal avait une telle valeur qu'il était utilisé jusqu'à sa mort. Une collection de calculs intestinaux, salivaires et biliaires côtoie les divers objets retrouvés dans des estomacs de bovins. D'autres vitrines exposent des moulages en plâtre de lésions viscérales de tuberculose, de morve et d'échinococcose. C'est également dans cette partie du Musée que sont exposés les poissons de Richir et les moulages de Littré.

La dernière partie du Musée est réservée aux Ecorchés de Fragonard. Le Cavalier de l'Apocalypse, l'Homme à la mandibule, les fœtus viennent clore la visite. Le visiteur se trouve projeté quelques siècles dans le passé. Il contemple ce que ses aïeux du XVIII^e siècle ont admiré et craint: le regard de la mort. Les Ecorchés sont eux-mêmes entourés des collections de fers et de sabots pathologiques que Bourgelat avait amassées à la même époque. Enfin la collection de Railliet expose ses vers diaphanes.

Le Musée Fragonard n'est pas seulement une accumulation de pièces anatomiques ou de pathologie, c'est aussi une invitation à un voyage dans le temps qui permet au visiteur de ressentir les angoisses, les luttes, les aspirations philosophiques même de ses ancêtres. c'est un fil d'Ariane, une accumulation d'où transparaissent les angoisses nées d'épidémies ravageant l'élevage, la détresse du propriétaire d'un cheval malade qui lutte pour sauver son bien le plus précieux, l'attachement du maître à son chien malade... C'est aussi l'évocation de l'enseignement dogmatique rigoureux qui vit le jour dans la deuxième Ecole vétérinaire du monde. C'est surtout, pour le visiteur, le choc de la confrontation aux natures tourmentées des Ecorchés de Fragonard, être humains et animaux momifiés, figés dans le mort comme dans une pièce de théâtre, ultimes représentations des cabinets de curiosités du XVIII^e siècle si chers à ce siècle épris de savoir. Le Musée Fragonard est un grand livre d'histoire, parfois difficile à

¹³ Goubault, A. Fragonard. *Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire*, 1888, pages 672-677.

déchiffrer, qui plonge le visiteur dans l'atmosphère surannée de la fin du XIX^e siècle et lui propose d'accéder à un aspect de l'histoire de ses aïeux qu'il ne soupçonnait souvent pas.

ETUDE DES COLLECTIONS

Matériel et méthodes

Nous avons cherché à rassembler les inventaires connus de la collection. Finalement, la liste comporte les documents suivants :

D1. Anonyme. Catalogue des collections d'Alfort. Archives du Muséum d'Histoire Naturelle, manuscrit n°1459. Feuillet 4 à 34. Incomplet.

D2. Flandrin, Fragonard, Thillaye, Leclercq. Inventaire du cabinet d'Anatomie. Terminé le 13 janvier 1795. F10 1294. Récolement original.

D3. Fragonard & Corvisart. Inventaire du cabinet d'Anatomie. Non daté. Conservé aux Archives Nationales. F10 1294. Probablement double du précédent inventaire.

D4. Anonyme. Catalogue général du cabinet des collections. 1882 - 1896. Conservé aux Archives départementales du Val-de-Marne. 7 M 421.

D5. Anonyme. Catalogue général des collections. 1903. Conservé au musée Fragonard.

Les documents D1 à D3 sont d'un grand intérêt car ils décrivent dans le détail les pièces placées dans le Cabinet du Roi devenu, à la Révolution Française, Cabinet d'Alfort. Les documents D2 et D3 rassemblent 3.033 pièces parfaitement décrites. L'inventaire original, malheureusement incomplet, est D1. Il présente de nombreuses annotations décrivant les techniques utilisées pour créer ces pièces. Ces annotations ne sont pas reprises dans les copies, complètes

cette fois, que sont les documents D2 et D3. Le document D4 donne l'inventaire des pièces du musée alors que celui-ci occupait le second étage de l'aile orientale des hôpitaux.

Le document D5 est le plus intéressant dans l'immédiat. Il s'agit du catalogue général des collections de l'ENVA, volumineux répertoire de plus de 600 pages au format *in folio*, recensant plus de 9 000 objets. Ce catalogue a été établi à partir de 1903, probablement par Eugène Petitcolin, après que le musée se fut installé dans le « *bâtiment des six services* » (actuel bâtiment Blin). C'est donc en 1903, après que les pièces furent mises en place dans les vitrines, que le catalogue fut créé. Les pièces furent recensées par grand champ disciplinaire (anatomie, pathologie, ferrure etc.) ; chacune reçut un numéro joint à celui de la vitrine dans laquelle il était déposé. Figuraient également la date d'entrée de l'objet, sa désignation, le nombre de pièces lorsqu'il s'agissait d'une série, sa valeur (en francs), sa provenance et, le cas échéant, la date de sa sortie de l'inventaire.

*La normalisation des inventaires par l'arrêté du 25 mai 2004*¹⁴

La création du nouvel inventaire devait répondre aux exigences de l'arrêté du 25 mai 2004 qui fixe les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement. Son article 7 stipule que l'inventaire joint à une demande d'appellation « musée de France » en application de l'article 6 du décret du 25 avril 2002 susvisé contient pour chaque bien ou ensemble de biens un numéro d'inventaire et les rubriques définies à l'annexe 1.e. de cet arrêté. Cette annexe

¹⁴ Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, Ministère de la culture et de la communication, NOR: MCCB0400516A, J.O n° 135 du 12 juin 2004, page 10483.

1.e. définit les rubriques que doit comporter l'inventaire joint à une demande d'appellation « musée de France » ; il comprend, au minimum, pour chaque bien ou ensemble de biens, les rubriques suivantes :

Numéro d'inventaire ;

Mode d'acquisition du bien et origine de propriété ;

Désignation ;

Matières ou matériaux ;

Techniques ; techniques de préparation (squelette, taxidermie, exemplaire séché, plastination, liquide conservateur,...) lorsqu'il s'agit de collections d'histoire naturelle ; techniques de fabrication (artisanale, manufacturée, industrielle, série, prototype,...) pour les collections scientifiques et techniques ;

Mesures (avec précision des unités de mesure).

Nous avons choisi d'aller au-delà de cette réglementation et de collecter le maximum d'informations disponibles au jour de la réalisation de l'inventaire, ceci afin d'en permettre une sauvegarde et l'analyse ultérieure.

La création d'une base de données informatisée

Notre première tâche a consisté à créer une base de données informatisée dans laquelle chaque objet figurant au catalogue de 1903 a été saisi. Pour ce faire, nous avons conçu une base spécifique sur le modèle de l'inventaire de 1903, à partir du logiciel *FileMaker Pro 7 v2*.

La fiche d'inventaire standard, c'est-à-dire autre que celle réservée aux parasites, comprend les rubriques suivantes (les rubriques réglementaires sont soulignées) :

Numéro d'inventaire

Division

Partie

Date de l'entrée dans le 1^{er} inventaire (1903)

Numéro de vitrine en 1903

Numéro de l'objet en 1903

Numéro de page en 1903

Collection

Numéro dans la collection

Désignation

Titre

Nombre de pièces

Technique

Matière ou matériaux

Stade

Donateur

Auteur

Date de création

Photographie

Mesures : (en cm)

Largeur

Hauteur

Profondeur

Existence en 2005

Lieu de stockage

Numéro de vitrine en 2005

Position dans la vitrine

Date de sortie

	De la Vitrine.	Des Objets.	Désignation des Objets.	Nombre de Pièces.	Valeur.	Provenance.	Date de la Sortie.
			Anatomie. Pièces anciennes.				
			(Titrina - 1 -)				
1903	1	1	Myologie et splanchnologie du Lama	1	40	Musée du Roi. voir Almanach vet année 1892.	
	1	2	2° De l'antelope	1	40	2°	
	1	3	Myologie et splanchnologie du bras de l'homme.	1	10	Cabinet du Roi.	
	1	4	2° De la jambe de l'homme.	1	10	2°	
	1	5	Myologie et splanchnologie de l'homme.	1	80	2°	
	1	6	Myologie et splanchnologie de l'homme et du cheval	1	150	2°	
	1	7	Myologie et splanchnologie d'enfant	1	10	2°	
		8	2° 2°	1	10		
		9	2° 2°	1	10		
		10	2° 2°	1	10		
	1	11	Myologie et splanchnologie de la partie ant ^{re} d'un mouton à 4 cornes	1	15	2°	
	1	12	Myologie de la tête de l'homme.	1	15	2°	
		13	2° 2°	1	15		
	1	14	Myologie du Singe.	1	10	2°	
	1	15	Système vasculaire injecté (probable- ment de l'homme).	1	20	2°	
	1	16	Myologie et splanchnologie du Mouton	1	20	2°	
		17	2° 2° 2°	1	30		

Figure 1 - Une page du catalogue de 1903 – « Les pièces anciennes » correspondant aux Ecorchés de Fragonard

23	101	Tête humaine désarticulée et montée à la Beauchêne.	1	150	2
23	102	Tête humaine désarticulée lithographiée encadrée.	1	3	
x	103	Squelette de Laine monté artificiellement préparé par Petitot (âge 3 ans)	1	150	Ponche M. Segon
x	104	Squelette de Vache à cornes monté artificiellement.	1	70	

Figure 2 - détail d'une page du catalogue de 1903

Années	Anatomie.		Pathologie.		Ferrure et Chirurgie.		Histoire Naturelle.		Total des Entrées.		Total des Sorties.		Total Général	
	Nombre de Réces.	Valeur.	Nombre de Réces.	Valeur.	Nombre de Réces.	Valeur.	Nombre de Réces.	Valeur.	Réces.	Valeur.	Réces.	Valeur.	Nombre de Réces.	Valeur.
1903.	1702	15704.	1757	4999.	1160	3813	3609	11237					8228.	35753
1904.	1778	15882	1760	5149	1186	3892	3610	11238	106	1108	2	32	8332	37128
1905	1818	17769	1769	5219	1187	3895	3657	11332	129	1165			8461	38295
1906	1912	18147	1801	5481	1193	3955	3658	11334	108	6224			8569	38917.50
1907	1972	18420.	1812	5565	1196	3985	3675	11462.50	108	575			8675	39132.50
1908	1943	18732	1815	5591	1199	3966	3738	12800.50	71	1682	1	85	8765	41089.50
1909.	1997	18938	1820	5618	1208	3988	3738	12800.50	16	253			8781	41344.50
1910	2007	19097	1821	5628	1217	4033	3738	12800.50	25	211			8786	41552.50
1911	2018	19237	1826	5654	1219	4016	3741	12808.50	18	187			8802	41745.50
1912	2051	19317	1828	5657			3771	12808.50	69	267			8871	41952.50

Figure 3 - récapitulatif des objets recensés entre 1903 et 1912

Ce travail, long et fastidieux, était un préalable à tout récolement.

Au cours du premier semestre de l'année 2005, nous avons ainsi saisi 5 503 objets, les autres étant classés dans des séries d'abord complexes et qui feront l'objet d'une étude ultérieure.

Il en est ainsi de la collection d'agriculture (batteuses, brouettes, et autres charrues...), des collections de paléontologie, d'archéologie, de minéralogie, ou encore de bromatologie, qui restent à recenser et étudier. Elles ont disparu ou sont placées à l'extérieur du musée. L'examen direct de cette saisie nous a immédiatement révélé l'étendue des collections recensées, bien

plus importantes que celles exposées dans le musée. En réalité, le musée centralisait l'inventaire de l'ensemble des collections de l'ENVA, dont plusieurs étaient situées dans les services.

Le récolement des collections autres que celles de parasites

Le récolement est l'opération qui consiste à contrôler la présence de documents ou d'objets dans un local servant de dépôt. On utilise alors des listes formant des répertoires sur papier ou numérisées à partir desquelles on recherche si chaque item est physiquement présent. Si des absences sont repérées, elles provoquent la mise à jour de l'inventaire après une

recherche éventuelle des documents correspondants. Si de nouveaux objets sont identifiés, ils sont inscrits sur l'inventaire. Ce travail a été effectué en juillet 2005 par le conservateur et trois étudiants. Par la suite, l'inventaire informatisé a été corrigé et complété par deux autres étudiants en février 2006 (figure 3). Le principe d'un tel récolement est simple. Chaque objet du musée a été identifié par son étiquette d'origine (1903) ou par sa description. Il a été sorti de la vitrine, photographié,

mesuré ; sa description a été complétée. Les champs qui pouvaient l'être ont été remplis. Il a alors reçu un numéro d'inventaire qui a été marqué sur l'objet. Pour ce faire, une petite surface a été couverte de paralloïd dilué dans de l'acétone ; le numéro a été inscrit au rottringND sur cette surface et une nouvelle couche de paralloïd a été appliquée.

FileMaker Pro - [InventMF]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Scripts Fenêtre Aide

Utilisation

Modèle :
Modèle r

Enreg. :
3

Trouvés :
4

Total :
7539

Non triés

N° d'inventaire PAT.DIG.11.297 **Date de modification** 06/08/2005

Division Pathologie **Partie** Appareil digestif

Date de l'entrée 1903 **Collection** Calcul

N° de vitrine en 1903 11 **N° de l'objet en 1903** 297 **N° dans la collection en 1903**

N° de page 1903 347

Désignation calcul

Titre Calculs divers trouvés dans l'intestin du cheval - Poids 10 kg

Espèce Cheval **Technique** Pièce séchée **Matériaux**

Nombre de pièces 1 **Stade**

Don de **Auteur** **Date de création**

Existence en 2005 Oui **Lieu de stockage** Musée

N° de vitrine en 2005 7 **Position** B4 **Date de sortie**

Largeur 15 **Hauteur** 18 **Profondeur** 12 **Commentaires**

Photo

100 Utilisation

Figure 4 : une fiche objet du nouvel inventaire

Les procédures de remplissage des champs de l'inventaire, et notamment la création du numéro d'inventaire, figure en annexe.

Le cas particulier de la collection de parasites

Aucun inventaire préexistant de cette collection n'a à ce jour été retrouvé, cependant certains bocaux portent un numéro témoignant de son existence. Ce récolement a été mené, dans sa totalité, par Raphaël Malaizé dans le cadre de son stage de master au Muséum National d'Histoire Naturelle. Afin de satisfaire aux critères d'accession au titre de Musée de France, et la collection n'ayant plus d'inventaire existant, la démarche choisie fut donc celle d'un premier inventaire, et un nouveau numéro d'inventaire fut créé. Ce numéro, conformément au décret du 2 mai 2004 se compose de trois éléments séparés par des points (numérotation normalisée) :

- Le premier élément est constitué par l'année d'entrée de la pièce à la collection du musée (ici s'agissant d'un inventaire à titre rétrospectif on considère qu'il s'agit de l'année 2005)
- Le deuxième numéro est le numéro d'entrée au musée de l'acquisition pour l'année indiquée précédemment (pour ne pas confondre avec les acquisitions de l'année, ce numéro sera « 0 » dans le cadre d'un inventaire rétrospectif)
- Le troisième élément désigne le numéro du bien (de 1 à n)

Ainsi le numéro d'inventaire de cette collection sera du type : 2005.0.n

La première étape a été la transcription des étiquettes sur la base de données. L'ensemble des pièces à quelques rares exceptions près porte une étiquette visible incluse dans le bocal. Bien que quelques unes aient glissé sous les spécimens ou soient devenues illisibles (l'encre s'est estompée), et à l'exception de quelques étiquettes spécifiques, l'ensemble suit le modèle ci-dessous qui a servi de base à la fiche d'inventaire décrite plus bas :



Figure 6 - Les étudiantes Laure Cadot et Eléonore Mazzola-Rossi pendant le récolement (Photo P. Forchet)

Description de l'étiquette standard d'un flacon de parasites :

Collection A. Railliet	N°
Nom :	
Hôte :	
Localité :	
Recueilli par :	date :
Déterminé par :	date :
Offert par :	date :

- le numéro (N°) est parfois (rarement) rempli mais correspond à un ancien inventaire.
- le nom correspond au binôme Linnéen du ou des spécimens contenus dans le bocal.
- l'hôte est l'espèce-hôte du parasite, désignée selon les cas soit par son nom scientifique, soit par son nom d'usage. Sur cette même ligne on trouve généralement le nom du ou des organes affectés par le parasite.
- la localité indique le lieu géographique où se trouvait l'animal parasité.

Certains bocaux portent, fixée sur leur bouchon, une deuxième étiquette reprenant de façon simplifiée les mêmes informations. De nombreuses étiquettes annexes sont cependant placées sur des bocaux, sans correspondance. Cela a été corrigé dans la mesure du possible et résulte probablement d'un réaménagement de la collection par le passé. En revanche ces étiquettes portent parfois d'autres informations, complémentaires de celle de l'étiquette standard, qui ont alors été

reportées sur la fiche d'inventaire comme par exemple un numéro dont l'origine n'a pas été retrouvée mais dont on peut penser qu'elle correspond à un ancien inventaire perdu.

Deux types d'étiquettes annexes pouvaient être différenciés, l'une semblant plus récente que l'autre, peut-être le signe d'une réorganisation des collections. Il existe en plus des pancartes portant des noms de groupes généraux de parasites placés devant les bocaux de façon à les organiser par thème ou par genre, de même facture que les étiquettes annexes qui semblent les plus récentes, ce qui conforte l'hypothèse d'une mise à jour de la présentation de la collection.

Le reste des collections du musée ayant fait l'objet d'un inventaire général déjà informatisé, la collection de parasitologie a été intégrée au même fichier. Il fut donc conçu avec l'aide du logiciel utilisé par le musée : Filemaker Pro™, en utilisant les bases de la fiche d'inventaire générale, spécialisée par plusieurs champs affiliés à la division « parasitologie ».

Résultats

Il nous serait difficile de décrire toute la collection de façon exhaustive. Nous nous bornerons donc à l'évocation des grandes lignes qui la caractérisent.

Etendue du musée

En 1912, date du dernier bilan effectué probablement par Eugène Petitcolin, la collection comprenait 8 871 objets. Il est évident qu'une telle collection ne pouvait

être contenue dans le musée, certains objets étant particulièrement volumineux comme les machines agricoles, ceci même si le musée était beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. En effet, jusque dans les années 1920 au moins, l'étage de l'aile occidentale du « bâtiment des six services » comme on l'appelait à l'époque accueillait les collections d'histoire naturelle et de parasitologie. Le musée était donc desservi par l'escalier symétrique de l'actuel et placé dans le pavillon nord-ouest de ce bâtiment. Ceci explique la présence, en bas de cet escalier, du grand présentoir en bois qui contient le gladiateur anatomisé de Debrie et des présentoirs vitrés qui exposaient les nombreuses décorations de l'Ecole, mais aussi l'inscription « collections » portée au fronton de la porte d'accès à l'étage de l'aile occidentale. Ce local, qui est maintenant devenu la réserve de la bibliothèque (partie centrale et nord) et l'étage du service de physiologie (partie sud), contient de nombreuses vitrines du musée, numérotées. Le doute n'est plus permis quand on considère les cartes postales du début du XX^e siècle qui laissent facilement reconnaître les alignements de vitrines contenant des parasites et des animaux naturalisés et lorsqu'on observe, dans la partie centrale de cette pièce, les décors peints qui ornaient l'ensemble du musée et qui furent recouverts en 1967.

Que s'est-il exactement passé ? Nous n'en avons pas trouvé de trace écrite. Toujours est-il qu'au XX^e siècle les collections de parasites et d'histoire naturelle furent déplacées pour laisser cet espace aux livres précieux. Ces collections furent pour parties ramenées dans le musée ce qui contribua à le densifier. Ceci fut encore accru à l'ouverture du musée au public en 1991 quand il fallut débarrasser les vitrines qui devaient accueillir les Ecorchés et finalement rassembler 1 281 fioles et une quarantaine d'animaux empaillés dans... une seule vitrine ! D'autres furent déplacées vers d'autres réserves comme ce

fut le cas pour de nombreux animaux naturalisés qu'on retrouve dans le grenier de zootechnie. Il est probablement que certaines pièces furent jetées.

Rôles du musée

L'examen du catalogue de 1903 ne laisse aucun doute sur la fonction du musée à sa création. Ce catalogue recèle plus de collections que les locaux ne pouvaient en accueillir. Il avait certainement un rôle fédérateur, de centralisation de la gestion des collections de l'Ecole. Par ailleurs, son aspect marqué par une architecture intérieure assez spectaculaire, par ses vitrines fines si bien rythmées, ses décors peints, sa situation dans un bâtiment monumental rendaient compte de l'aura de l'Ecole-mère avec son aînée de Lyon de bon nombre d'établissements vétérinaires en Europe et partenaire victorieuse de Pasteur. Si le musée avait évidemment une mission d'enseignement par la présentation de pièces pédagogiques, nul doute qu'il fonctionna comme un efficace instrument de communication pour l'institution.

Aspects quantitatifs de la collection

Nous n'avons, à ce jour, considéré que 5 520 objets sur les 8 871 décrits dans le catalogue de 1903. Certaines collections n'ont pas été récolées et le seront dans un second temps. Il s'agit de collections non retrouvées ou d'ensembles complexes dépassant les compétences scientifiques des personnes oeuvrant au musée et nécessitant l'intervention d'autres institutions. Il en est ainsi de la paléontologie, de la minéralogie, de l'agriculture, de la chirurgie, d'une bonne partie de la pathologie...

A l'issue du récolement, 2 831 de ces objets ont été retrouvés soit 51 % des collections concernées. Si ce nombre est ramené à l'ensemble des items présents en 1903, la perte est de 68%. Sans compter l'ensemble des collections qui auraient dû être constituées ou enrichies et qui ne l'ont pas été au cours du siècle dernier...

Et pourtant, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a une attitude assez exemplaire en plaçant, au sein des missions de ses enseignants-chercheurs l'accroissement des collections des établissements :

« Art. 3. - Les enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture (...) ont pour mission, en liaison ou en collaboration avec les autres établissements d'enseignement supérieur, les grands organismes de recherche et les secteurs sociaux et économiques concernés (...) de participer à la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils assurent, le cas échéant, la conservation et l'enrichissement des collections confiées aux établissements et peuvent être chargés avec leur accord des questions documentaires dans ces établissements; »¹⁵

Qu'en serait-il si une telle mission ne leur était pas affectée... ?

La mise en place de cet inventaire a fait apparaître un grand nombre de nouveaux objets. Aux côtés des 1 281 parasites qui n'avaient pas été répertoriés en 1903, ce sont 806 objets qui ont intégré la collection. Certains étaient aussi importants que la légion d'honneur et la croix de guerre de l'Ecole.

Les tableaux 1 à 5 donnent un aperçu de la distribution des pièces par auteur [1], espèce [2], nature de préparation [3], discipline [4] et spécialité [5].

¹⁵ Article 3 (Droits et obligations) du Décret n° 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé de l'agriculture.

Tableau 1. Distribution des pièces par auteur :

Auteur	Nombre
Petitcolin	654
Richir	268
Auzoux	86
Maille	39
Colin	32
Littré	28
Fragonard	21
Nicolet	12
Brunot	5

Tableau 2. Distribution des pièces par espèces :

Espèce	Nombre
Cheval	1 488
Mouton	447
Bovin	408
Oiseau	153
Chien	151
Porc	116
Homme	48
Chèvre	41
Chat	38
Ane	29

Tableau 3. Distribution des pièces par nature de préparation :

Préparation	Nombre
Animaux naturalisés	270
Moulages	528
Squelettes et os	960
Injections	38
Pièces sèches	497
Pièces formolées	1 199

Tableau 4. Distribution des pièces par sous-chapitre :

Anatomie	Pathologie	
App. Circulatoire	93	3
App.digestif	172	308
App.génito-urinaire	90	80
App. locomoteur	438	540
App.nerveux	134	3
App.respiratoire	77	32
Organes des sens	37	-

Tableau 5. Distribution des pièces par discipline

Discipline	Nombre
Parasitologie	1281
Anatomie	1063
Pathologie	970
Echantillons	339
Histoire naturelle	311
Ferrure	252
Odontologie	197
Tératologie	190
Instruments	8
Embryologie	52
Dermatologie	39
Souvenirs	142 dont 85 médailles

Abord qualitatif : constat d'état – Dans l'ensemble, les objets sont en bon état. Il n'y a que les parasites qui auraient besoin de forts investissements. Les Ecorchés de Fragonard connaissent des dégradations mais les travaux de conservation préventive sont prévus en 2007. L'ensemble de la collection nécessiterait un dépoussiérage.

BILAN ET PERSPECTIVES

Bilan

Cet inventaire a été réalisé dans l'objectif de la demande d'attribution de l'appellation *Musée de France* déposée par le musée Fragonard auprès du Ministère de la Culture et de la Communication. Nous n'avions pas perçu tout l'intérêt que présentait cette démarche. Très rapidement, dès la saisie des données du catalogue général des collections de 1903, nous avons compris l'apport décisif que constituerait un tel document. C'est devenu pour nous un enjeu majeur et son entretien et sa mise à jour sont une priorité pour les personnels du musée.

L'utilisation d'une base de données adaptée au format de notre collection nous permet maintenant de réaliser des études sur la nature des œuvres encore présentes au musée, les techniques utilisées, leurs auteurs... C'est l'instrument de l'étude rétrospective des collections de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort ; en même temps c'est l'outil qui nous permet d'envisager les chantiers des collections, les acquisitions, de fluidifier le suivi administratif de l'ensemble...

Nous avons saisi 5 503 objets de l'inventaire général des collections de 1903 ; il en reste plus de 3 000 qui ne l'ont pas été. Comme nous l'avons vu, l'examen direct de cette saisie nous a immédiatement révélé l'étendue des collections recensées, bien plus importantes que celles exposées dans le musée. En réalité, le musée centralisait l'inventaire de l'ensemble des collections de l'ENVA, dont plusieurs étaient situées dans les autres services.

Que sont devenus les objets manquants ? Difficile à dire car le catalogue général cessa d'être mis à jour lorsque le musée tomba en déshérence, probablement après la première guerre mondiale. Les photographies des années 1920 montrent le

détail des pièces présentes au musée. Nous en reconnaissons beaucoup ; d'autres ont clairement disparu depuis. C'est le cas en particulier des moulages de Brunot, célèbre sculpteur animalier du début du XIX^e siècle dont l'Ecole possédait des exemplaires d'une rare beauté. Il ne reste plus que le grand cheval placé au fond de la première salle, offert à l'Ecole par le Ministre de l'Intérieur en personne, en 1818 ; également trois autres moulages dédiés au cheval et à la vache, et le grand buste de cheval, très abîmé, déposé aux ateliers et dont la survie est fortement menacée à court terme. Cela a aussi été le cas des collections conservées en milieu humide (alcool, formol...) qui furent jetées par vagues successives. Il ne reste presque rien des spécimens anatomiques de ce type ; la collection d'anatomie pathologique a ainsi presque entièrement disparu. Plus de collections d'agriculture. Et que dire des séries d'instruments chirurgicaux. ? Aucun ne subsiste aujourd'hui.

Tout n'est cependant pas perdu et, si chacun y prête attention, nous verrons peut être réapparaître des pièces dans les années qui viennent. Il en est ainsi de la collection de zootechnie que le Professeur Jean-François Courreau, et ses prédécesseurs, ont scrupuleusement sauvegardée malgré les déplacements successifs. Elle contient des pièces de grand intérêt comme des collections d'animaux naturalisés venant du cabinet d'histoire naturelle du musée, autrefois organisé dans ce qui est devenu la réserve de la bibliothèque. Mais aussi la collection du Ministère de l'Agriculture des laines de moutons exposée au concours général agricole de Paris de 1856. Plus de 300 flacons répertoriés et qui constituent un patrimoine unique. Et que dire des quantités d'oiseaux et d'animaux naturalisés qui peuplent encore ce grenier !

Au sein même du musée, ce travail a également montré l'étendue des problèmes de conservation, notamment en ce qui concerne la collection de parasitologie. Les étagères sont pour certaines dans un état de

grande instabilité, et chaque ouverture d'une vitrine, en faisant jouer les montants, fait courir un risque réel d'effondrement. Leur réparation est une priorité, tout comme une meilleure répartition des bocaux en fonction de leur poids entre les différents niveaux, de nombreux objets très lourds occupant le haut des vitrines.

Les variations de température, quoique mieux contrôlées que par le passé (présence d'une climatisation destinée aux écorchés de Fragonard) représentent toujours un risque (éclatement des bocaux déjà fissurés). Une meilleure isolation thermique sera mise en place en 2007.

Certaines fioles de parasites ne contiennent presque plus de liquide de conservation et mériteraient d'être re-remplies pour éviter le dessèchement des spécimens. Malheureusement les bouchons, en verre dépoli, sont bloqués dans les fioles et rien n'a été trouvé qui permette d'ouvrir les bocaux sans risquer de les briser. De nombreux bocaux sont fendus, voire cassés, et les spécimens sont en train d'être perdus. Il serait urgent de les transvaser dans d'autres fioles afin d'assurer leur sauvegarde lorsque cela est encore possible.

Perspectives

La réalisation de cet inventaire nous invite à penser des actions de sauvegarde de la collection dans et hors les murs du musée.

Dans les murs, c'est la collection de parasitologie qui est, avec les Ecorchés, la plus menacée. Une grande opération de redétermination des spécimens pourrait voir le jour dans les temps à venir, certains professeurs de parasitologie de l'Ecole d'Alfort, seraient intéressés par le projet qui permettrait ainsi de compléter l'inventaire documentaire avec les noms actuels des spécimens dans les cas où ceux-ci auraient changé et confronter ainsi le travail de Railliet à nos connaissances actuelles en systématique. C'est un travail qui aurait une forte valence scientifique

mais, au-delà de cela, ce serait l'occasion de mener un vaste chantier de sauvegarde de ces collections.

Hors les murs, c'est toute la problématique de la conservation de collections dispersées dans l'établissement qui se pose. Les collections du XIX^e siècle, ou antérieures, ont été pratiquement toutes identifiées. Nous venons de voir que la perte totale au cours du XIX^e siècle s'élevait à au moins 40%. Mais que dire du XX^e siècle. ? Nous ne conservons pratiquement aucun instrument, très peu de pièces postérieures aux années 1930.

Ces collections devraient être le reflet de l'histoire de notre établissement, des disciplines qui s'y sont développées, des hommes qui ont œuvré. C'est un formidable témoignage que nous devons savoir faire passer aux générations futures. Et puis c'est parfois notre signature, notre icône. Cette question peut prêter au débat mais c'est un fait que le cavalier anatomisé par Fragonard est connu dans le monde entier et qu'il est emblématique de l'ancienneté de l'Ecole d'Alfort, ou encore que les moulages de Petitcolin sont prisés des conservateurs des plus grands musées, qui les exposent et lient ainsi le nom d'Alfort à une dimension artistique, esthétique, culturelle qui nous sert parfois.

Ensuite, cela peut être un enjeu de science. Le passé proche nous a montré à quel point il pouvait être important de revisiter des préparations anatomiques, des lames histologiques pour y chercher une information rendue disponible par de nouvelles techniques. Les scientifiques ont voulu séquencer l'ADN du virus de la grippe espagnole et ont cherché longtemps du matériel biologique contenant le fameux virus. C'est chose faite depuis que l'on a pu prélever des tissus sur le cadavre d'une femme inuite morte de façon certaine de la grippe espagnole et dont le corps avait été congelé dans le permafrost.

De la même façon, le musée rassemble encore quelques dizaines de préparations anciennes contenant des bactéries et virus prélevés avec les organes d'animaux malades, pour certains il y a deux siècles de cela. Portons nous à rêver. Chacun de ces organes, ces brins de laine, ces peaux sont autant de réceptacles du matériel génétique d'espèces disparues, de races abandonnées, de bactéries pathogènes. Qui sait ce que les générations futures pourront en faire ?

Avoir hérité d'un tel patrimoine implique des devoirs et... des moyens. C'est tout le concept de conservation préventive qui est en jeu : fournir des efforts réguliers et modérés pour éviter une action de grande ampleur et coûteuse au moment où les dégâts sont constatés. Ceci s'applique d'ailleurs à l'ensemble du patrimoine, notamment immobilier, ce qui, sur notre site, rend l'idée bien palpable. Je crois que c'est l'ambition de la Direction de notre Ecole, que je remercie de cette volonté, concrétisée au travers du projet de contrat avec la tutelle.

CONCLUSION

Le patrimoine n'est pas seulement hérité du passé ; il se construit aussi dans le présent ce qui, en sciences, n'est pas une évidence. Dans un domaine où tout est compétition, course de vitesse, futur, qui songe à conserver de notre époque les traces les plus significatives ? Dans un monde où les plus belles découvertes sont toujours devant nous, le présent est rapidement marginalisé et jeté au rebut quant il est n'est plus d'actualité. Qui n'a pas mis aux ordures un livre scientifique vieux de quelques décennies, tellement dépassé et pas encore rare ? C'est cette période terrible où l'objet n'a plus de valeur scientifique et pas encore de caractère patrimonial qui est la plus dure à traverser. Quand il parvient à le faire, il est bien souvent sauvé. Il en a été ainsi des écorchés de Fragonard, conservés à Alfort

et détruits au Muséum National d'Histoire Naturelle. Et les exemples sont nombreux.

de l'agriculture, NOR: AGRX9100215D, J.O n° 48 du 26 février 1992.

ECHANTILLON BIBLIOGRAPHIQUE

Amyot du Mesnil Gaillard G - *Histoire du musée de l'Ecole d'Alfort au gré des révolutions et des passions des collectionneurs*. Thèse de doctorat vétérinaire, Alfort-Créteil, 1995.

Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement, Ministère de la culture et de la communication, NOR: MCCB0400516A, J.O n° 135 du 12 juin 2004, page 10483.

Décret no 92-171 du 21 février 1992 portant statuts particuliers des corps d'enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre chargé

Fragonard, Delzeuzes et Landrieux - « Lettre à l'Assemblée Nationale », 1792, *Arch. Nat.* F17 1318.

Goubault A - Fragonard. Bulletin de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, 1888, pages 672-677.

Grogner LF - *Notice historique et raisonnée sur Claude Bourgelat*, Lyon, 1805.

Loi relative aux musées de France, du 4 janvier 2002 (2002-5) - NOR : MCCX0000178L (JORF 5 janvier 2002 ; rectificatif JORF du 18 janvier 2002).

Railliet A et Moulé L - *Histoire de l'Ecole d'Alfort*, chez Asselin et Houzeau, Paris, 1908. *Règlement pour les Ecoles Royales Vétérinaires de France*, par Claude Bourgelat. A Paris, Imprimerie Royale. 1777.

ANNEXE : DETAIL DES CHAMPS DE L'INVENTAIRE POUR DES OBJETS AUTRES QUE LES PARASITES

Numéro d'inventaire : deux cas se sont présentés :

1. *Le cas des objets inscrits dans le catalogue de 1903* : nous avons repris la norme établie en 1903 et qui permet de facilement retrouver l'objet dans le catalogue d'origine, à savoir un numéro d'inventaire comprenant 3 ou 4 éléments séparés par des points :

- Le premier élément est constitué de l'abréviation de la division. Elle
-
- comprend lettres (cf description du champ « division »).
- Le deuxième numéro est constitué de l'abréviation de la partie. Elle comprend 2 lettres (cf description du champ « division »)

- Le troisième élément désigne le numéro de la vitrine en 1903. Il comprend 2 chiffres.
- Le quatrième élément est le numéro de l'objet en 1903. Il comprend 3 chiffres.

2. *Le cas des objets non inscrits dans le catalogue de 1903* : afin de satisfaire aux critères d'accession au titre de Musée de France, et la collection n'ayant plus d'inventaire existant, la démarche choisie fut donc celle d'un premier inventaire, et un nouveau numéro d'inventaire fut créé.

Ce numéro, conformément au décret du 2 mai 2002 se compose de 3 éléments séparés par des points (numérotation normalisée) :

- Le premier élément est constitué par l'année d'entrée de la pièce à la collection du musée (ici s'agissant

d'un inventaire à titre rétrospectif on considère qu'il s'agit de l'année 2005)

- Le deuxième numéro est le numéro d'entrée au musée de l'acquisition pour l'année indiquée précédemment (pour ne pas confondre avec les acquisitions de

l'année, ce numéro sera « 0 » dans le cadre d'un inventaire rétrospectif)

- Le troisième élément désigne le numéro du bien (de 1 à n)

Ainsi le numéro d'inventaire de cette collection sera du type : 2005.0.n (n comportant 5 chiffres.

Division :

Titre	Abréviation
Anatomie	AN
Embryologie	EMB
Ferrure & chirurgie	FER
Histoire naturelle	HIS
Matériel agricole	Non saisi
Odontologie	OD
Parasitologie	PAR
Pathologie	PAT
Tératologie	TER

Partie

Titre	Abréviation
Pièces anciennes	ANC
Appareil circulatoire	CIR
Appareil digestif	DIG
Appareil génito-urinaire	GEN
Appareil locomoteur	LOC
Appareil nerveux	NER
Appareil respiratoire	RES
Peau	DER
Organes des sens	SEN

Date de l'entrée dans le catalogue de 1903 : lorsqu'elle figure. Les dernières pièces ont été ajoutées à l'inventaire en 1928 ;

Numéro de vitrine en 1903 : numéro à 2 chiffres figurant dans le catalogue de 1903 ;

Numéro de l'objet en 1903 : numéro à 3 chiffres figurant dans le catalogue de 1903 ;

Numéro de page dans le catalogue de 1903 : numéro à 3 chiffres ;

Collection : rempli lorsqu'il s'agit d'une collection identifiée dans le catalogue de 1903. Il s'agit de collections de fers, de mâchoires, comportant de grandes séries. Dans ce cas, la collection est désignée par sa nature (FER pour ferrure ; OF pour odontologie) puis par le numéro de vitrine en 1903, le numéro de la collection en 1903 (unique pour toute la collection) puis le numéro de l'objet dans la collection.

Numéro dans la collection : cf supra

Désignation : décrit de façon très sommaire l'objet : foie, poumon, fer à cheval etc.

Titre : décrit de façon approfondie l'objet, sa présentation, les éléments remarquable. C'est l'équivalent d'une définition.

Nombre de pièces : ceci n'a en principe pas lieu d'être car chaque pièce doit porter un numéro d'inventaire qui lui est propre. Cependant, lorsque l'objet se trouve en plusieurs exemplaires, il est noté le nombre d'objets similaires présents.

Technique : à ce stade de l'inventaire, nous avons défini les valeurs suivantes :

Animal naturalisé	Pièce formolée
Dessin	Pièce formolée et injectée
Diaphanisation	Pièce séchée
Ecorché	Pièce séchée et injectée
Fer	Peinture
Inclusion	Photographie
Injection	Plastination
Instrument	Radiographie
Modèle Auzoux	Résine
Moulage	Sculpture
Moulage interne	Squelette

Matière ou matériaux :

Aluminium	Laine
Carton	Marbre
Cire	Organe
Corne	Os
Corps	Papier
Fer	Papier mâché
Graisse	Peau
Inox	Plâtre
	Silicone

Stade : Ce champ est spécifique des moulages, qui peuvent être blancs ou peints.

Donateur : stipule le donateur lorsqu'il est connu. Parmi les items qui reviennent fréquemment, on trouve :

Ancienne collection	Kaufmann
Auzoux	Liautard
Baron	Magne
Barrier	Maille
Blanc	Mégnin
Bouley	Ministère de l'Agriculture
Bourgelat	Monod

Cadiot Chuchu Colin Comte Coquot Debrie Delafond Deyrolle Goubaux Henry Institut de Versailles	Moussu Nicolet Nocard Petit Petitcolin Railliet Renault Reynal Rigot Service de zootechnie Trasbot
--	--

Auteur : les noms les plus fréquents sont :

Auzoux Brunot Bressou Colin Fragonard Goubaux Labrich	Lecomte Littré Maille Nicolet Petitcolin Richir
---	--

Date de création : lorsqu'elle est indiquée sur le catalogue ou sur l'objet ;

Photographie : au format *jpeg* ; liée au fichier et placée dans le dossier « *Images* » annexé à l'inventaire informatisé.

La grande majorité des objets a été photographiée. Seuls les flacons contenant les échantillons de laine et les parasites ne l'ont pas été.

Mesures : largeur, hauteur, profondeur (en cm) ;

Existence en 2005 : la valeur « *oui* » est affectée à ce champ lorsque l'objet a été identifié ; le champ est vide dans le cas contraire ;

Lieu de stockage : toutes les œuvres ne sont pas dans le musée. Les lieux de stockage actuels sont les suivants : Musée -Salles de dissection -Petit musée -Salle d'ostéologie –Parasitologie Pavillon du directeur – Zootechnie - Bureau du conservateur

Numéro de vitrine en 2005 : ce numéro correspond au numéro figurant sur la plaque émaillée placée en bas de chaque vitrine ;

Position dans la vitrine : elle permet de retrouver rapidement un objet. Elle est symbolisée par une lettre suivie d'un numéro. Les vitrines paires ont des façades formées de 3 pans de verre. Ces pans sont numérotés de A à C (A est contre l'allée centrale et C contre la fenêtre). Pour les vitrines impaires, les pans sont numérotés de A à n, de gauche à droite lorsque l'on est face à la vitrine. Cette lettre est suivie du numéro de l'étagère ; 0 correspond au sol, 1 à la première étagère etc.

Date de sortie : ce champ est très rarement rempli.